

Je suis intéressé.e... comment faire ?

→ Conditions d'utilisation

- Avoir plus de 18 ans et résider ou travailler sur le territoire de la communauté de communes Moselle et Madon
- Ou avoir entre 18 et 25 ans et effectuer ses études sur le territoire de Moselle et Madon
- Ou avoir entre 16 et 18 ans et être inscrit dans un programme éducatif sur prescription de la mission locale ou tout autre organisme agréé
- Et être couvert par une assurance responsabilité (ou dans le cas précédent, son représentant légal)

→ Pièces Justificatives

- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile
- Attestation employeur basé sur le territoire de Moselle et Madon ou bulletin de salaire
- Attestation de responsabilité civile

→ Le locataire éligible à la « gamme solidaire » doit fournir

- Attestation allocataire ARE (Allocation de Retour à l'Emploi) ;
- Attestation de demande d'asile ;
- Certificat de scolarité / Contrat d'apprentissage / Justificatif de formation ;
- Chèque Eau Moselle et Madon et ou Attestation allocataire CAF (Coefficient) ;

Cette liste est non-exhaustive et l'éligibilité à la tarification solidaire sera appréciée par la communauté de communes Moselle et Madon.

Création • CCMM • mai 2021 • NPJSLVP

Et si VOUS PASSIEZ au vélo

électrique ?

Expérimentez
la mobilité active !

Louez
votre vélo
à assistance
électrique

à partir de **23 € /**
mois pendant
6 mois*



* Tarif solidaire : 12 € / mois pendant
6 mois, un coup de pouce pour pédaler.

www.cc-mosellemadon.fr
[www.facebook.com/
ccmosellemadon](https://www.facebook.com/ccmosellemadon)



La communauté de communes Moselle et Madon donne un coup de pédale en faveur des politiques de mobilités et de transition écologique en lançant son service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique, en partenariat avec APIC et Vélostation. Louer un vélo électrique pour ses déplacements quotidiens, c'est maintenant possible !

Une flotte de 60 vélos à assistance électrique est mise à disposition des habitants du territoire, travailleurs, étudiants de Moselle et Madon disponible à la location de courte ou longue durée afin d'expérimenter ce nouveau mode de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Cette nouvelle solution qui répond aux besoins quotidiens de mobilité, s'inscrit dans le schéma des mobilités actives, validé en 2019, et est réalisé avec le soutien de l'État. Il répond également aux attentes formulées par les élus et les citoyens dans le cadre du projet de territoire et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Les + du service

- Vous économisez les frais d'entretien d'usure réalisés par un revendeur local agréé par le fournisseur Vélostation basée à Toul
- Vous disposez de votre vélo 24 h/24 h
- Vous avez la possibilité de recharger votre vélo à assistance électrique sur les bornes de recharge électrique du territoire.
- La location est éligible au remboursement des frais de transport par l'employeur à hauteur de 50%

Comment ça marche ?

La location d'un Vélo à Assistance Électrique est proposée pour une durée d'1 mois, 3 mois ou 6 mois et jusqu'à un an pour la gamme solidaire.. A l'issue de cette période de 6 mois, une liste d'attente sera mise en place (gamme tout public). Pour la gamme solidaire la durée maximum est de 12 mois, sans présentation d'un justificatif d'emploi ou de formation.

Renseignements :

Les réservations, le retrait des vélos, la formation à la prise en main des vélos, s'effectueront auprès de

APIC
Espace artisanal du Champ le Cerf
240 Rue Marcelin Berthelot
54230 Neuves-Maisons

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03 83 47 38 26

✉ locationvae@gesemm.fr

Combien ça coûte ?

Le service propose deux gammes tarifaires : Tarif tout public et Tarif solidaire, dont le coût est variable en fonction de la durée de location (de 1 mois à 12 mois selon la gamme tarifaire)

Durée de location	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Tarification	30 €	80 €	140 €	
Soit par mois		27 €	23 €	
Durée de location	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Tarification	15 €	40 €	70 €	120 €
Soit par mois		13 €	12 €	10 €

Tarif tout public

Tarif solidaire